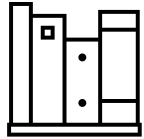
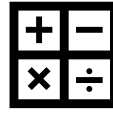
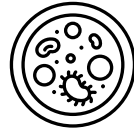
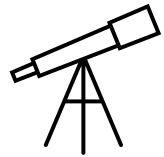


SE LANCER DANS UN PROJET AIRE ÉDUCATIVE



La mission académique EDD reste à votre disposition pour vous accompagner dans chaque étape.



LA 1ÈRE FOIS

MAI-
SEPTEMBRE

SEPTEMBRE
-DÉCEMBRE

TOUS LES
ANS

Inventorier toutes les zones possibles et les travaux imaginables

Trouver une structure référente et demander si nécessaire l'accompagnement de la mission académique EDD

S'inscrire sur la plateforme dédiée SAGAE

Réunir une équipe pluridisciplinaire

Prendre contact avec la commune ou la communauté de communes

Réfléchir aux actions possibles et à leur intégration dans les progressions disciplinaires

Choisir la zone avec les élèves (choix collectif)

Réaliser un premier conseil de la mer/terre pour recueillir les idées/propositions des élèves

Etudier la zone (plan, état des lieux, contacts)

Réaliser un deuxième conseil (choix d'étude annuel, planning...)

Mettre à jour les progressions disciplinaires en fonction des choix réalisés

Se rendre sur site avec les élèves pour travailler et le faire vivre

Communiquer avec les acteurs du terrain

Publier ses travaux (auprès de l'ensemble de la communauté éducative et au-delà)

Valoriser le travail par une demande de labellisation (SAGAE)

Référents académiques :

stephanie.menu@ac-amiens.fr

elodie@grainehdf.fr



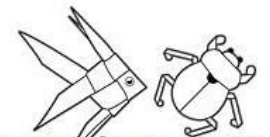
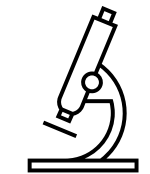
ACADÉMIE
D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité



ARB
Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France



[Lien vers les AE de l'académie](#)



AIRES ÉDUCATIVES